

## Conditions générales

### 1. Champ d'application

Nos offres, livraisons et prestations sont exclusivement soumises aux conditions suivantes de livraison et de paiement et doivent être établies par écrit. Par conséquent, elles s'appliqueront également à toutes les relations d'affaires futures, même si les parties n'en conviennent pas encore une fois explicitement. Par la présente, nous rejetons les confirmations de l'acheteur qui font référence à ses propres conditions de vente et d'achat. Des divergences de nos conditions de livraison et/ou de paiement ne seront valables que si nous les confirmons par écrit.

### 2. Contenu du contrat

Nos offres sont toujours sans engagement à moins que les parties n'en conviennent explicitement autrement. Les offres ne nous lient que si nous les confirmons par écrit ou donnons suite à la commande par livraison. Les parties peuvent convenir des dates de livraison ou des délais de livraison avec ou sans engagement. Cependant, à moins que les parties n'en conviennent explicitement autrement, les dates ou délais de livraison seront sans engagement. Des accords complémentaires verbaux et par téléphone au contrat de vente ne seront valables que si nous les confirmons par écrit.

### 3. Livraison

La livraison de la marchandise sera effectuée départ entrepôt de Spreitenbach/Suisse. Les dates de livraison seront considérées comme respectées si la marchandise est expédiée par nous ou enlevée par l'acheteur dans le délai de livraison convenu. Si la livraison de la marchandise est retardée pour des raisons dont l'acheteur est responsable, un délai de livraison convenu sera considéré comme respecté quand la mise à disposition a été communiquée à l'acheteur par écrit dans le délai.

### 4. Retards de livraison

Nous nous efforçons toujours de pouvoir effectuer les livraisons dans les délais convenus. Notre obligation de livrer sera suspendue tant que l'acheteur est en retard d'un paiement dû. Nous ne devons pas répondre des retards de livraison en raison de force majeure ou en raison d'événements qui compliquent considérablement les livraisons ou les rendent impossibles pour nous, même en ce qui concerne les dates ou délais de livraison convenus avec engagement. Ces troubles d'exécution du contrat incluent en particulier les mesures de conflits sociaux (grève et lock-out), les incidents d'exploitation, la pénurie de biens ou de matières premières ou d'autres empêchements qui se produisent chez nous, nos sous-traitants ou les transporteurs chargés par nous ou nos fournisseurs. Si de tels troubles d'exécution du contrat surgissent, nous aurons le droit de choisir entre la résiliation du contrat et le report de la date de livraison jusqu'à l'élimination des troubles d'exécution du contrat. Les droits à dédommagement de l'acheteur pour le non-respect de dates de livraison sont exclus.

### 5. Réception et retard de réception de la part de l'acheteur

En cas d'accords convenus avec les clients concernant les quantités et les dates de la réception, les conditions qui ont été stipulées dans les contrats correspondants conclus seront applicables.

### 6. Expédition

En principe, la marchandise est mise à la disposition de l'acheteur départ usine Spreitenbach/Suisse sans assurance et aux risques et aux périls de l'acheteur. A la demande du client, nous offrons également l'assurance et/ou le transport, mais cela sera à la charge du client. Les hausses des tarifs de fret survenant après la conclusion du contrat ou les frais supplémentaires pour déviations, frais de stockage etc. seront à la charge de l'acheteur. Cela s'appliquera également aux frais qui sont créés par les souhaits particuliers du client concernant le transport (livraison par exprès ou par fret aérien).

### 7. Prix

Les commandes passées seront exécutées par nous aux prix de catalogue valables au jour de la livraison. Si nous relevons nos prix généralement entre la conclusion du contrat et la livraison, l'acheteur aura le droit de résilier le contrat dans un délai de 2 semaines après l'annonce de la hausse des prix. Les prix selon l'offre ne seront valables qu'en cas d'achat dans les unités standardisées indiquées. En cas de commande d'une quantité inférieure aux unités standardisées offertes, les suppléments valables pour quantité inférieure s'appliqueront. Si le client souhaite un transport par exprès ou par fret aérien, les frais supplémentaires lui seront facturés.

### 8. Conditions de paiement

Sauf accord contraire, nos montants de facture seront dus dans les 30 jours après la date de la facture sans aucune déduction et payables en euros, en dollars U. S. ou en francs suisses sur un de nos comptes bancaires indiqués. Dans l'exportation, les frais associés à la réception de paiement seront à la charge de l'acheteur dans la mesure où ils sont entraînés dans son pays. En cas de dépassement du délai de paiement, nous facturerons des intérêts moratoires à un taux de 5%. Nous nous réservons le droit de faire valoir d'autres dommages dus au retard. Nous pourrions dépendre l'acceptation de commandes et/ou l'exécution de livraisons d'un paiement d'avance. Les compensations ne seront pas permises que si les créances en contreparties sont reconnues par nous ou sont passées en force de chose jugée.

### 9. Garantie et avis des défauts

L'acheteur doit contrôler la marchandise fournie lors de la réception pour identifier des défauts éventuels concernant la qualité et l'usage prévu. Les réclamations doivent être communiquées par écrit au plus tard dans les 8 jours après la réception de la marchandise, sinon, la marchandise sera considérée comme approuvée. En cas d'avis de défaut, la marchandise sur laquelle la réclamation porte nous devra être retournée immédiatement dans la confection originale et dans l'emballage original en indiquant la réclamation, le produit, le cas échéant, et son numéro de lot. En cas de réclamations justifiées, nous livrerons les quantités manquantes et échangerons les marchandises défectueuses contre des marchandises exemptes de vices. Si un échange n'est pas possible ou la livraison de remplacement est défectueuse aussi, nous reprendrons la marchandise ou accorderons une remise au choix de l'acheteur.

### 10. Responsabilité

Les demandes de dommages-intérêts contre nous – en particulier en raison de retard ou impossibilité ainsi que du non-respect d'autres obligations accessoires et obligations selon le contrat ou l'accord préliminaire, la violation positive du contrat, la violation de droits de propriété industrielle de tiers et/ou faits illicites sont exclues, sauf si notre action est intentionnelle ou gravement négligente ou la demande de dommages-intérêts est basée sur le manquement d'une qualité promise. Nous assumerons également la responsabilité si le non-respect d'une obligation essentielle pour atteindre le but du contrat était dû à la faute légère d'un de nos représentants légaux ou cadres supérieurs. Le montant de chaque demande de dommages-intérêts sera limité au dommage prévisible. Toutes les demandes de dommages-intérêts contre nous seront frappées de prescription à la fin de 6 mois après la livraison pour les ventes, sauf si la demande est basée sur un fait illicite. Dans la mesure où notre responsabilité est exclue, cela s'appliquera également à une responsabilité personnelle éventuelle de nos employés, collaborateurs et partenaires.

### 11. Responsabilité concernant les propriétés du produit

Toute responsabilité de N. Bucher AG en cas de dommages ou dommages consécutifs associés à l'utilisation ou à la transformation ultérieure de nos produits est explicitement exclue.

### 12. Réserve de propriété

Nous réservons la propriété de la marchandise livrée jusqu'au règlement de toutes les créances existantes et créées à l'avenir résultant de la relation d'affaires avec l'acheteur. Les marchandises sous réserve de propriété ne doivent ni être mises en gage, ni mises en location ni cédées à titre de sécurité.

### 13. Consultation technique, utilisation et transformation

Nous donnons notre consultation verbale, écrite et au moyen d'essais concernant la technique d'application en toute bonne foi, mais ce ne sont que des renseignements sans engagement, également en ce qui concerne les droits de protection éventuels de tiers. Cette consultation ne libère pas l'utilisateur de son obligation de vérifier lui-même si les produits livrés par nous sont bons pour l'usage prévu ou pour le procédé prévu. L'application, l'utilisation et la transformation des produits ont lieu en dehors des possibilités de contrôle du vendeur et, par conséquent, relèvent exclusivement de la zone de responsabilité de l'acheteur. Pour les nouveaux produits, il n'y a pas toujours des résultats suffisants de la pratique - selon les fiches techniques provisoires - qui permettent l'évaluation d'un tel produit. Il est donc nécessaire de tester de tels produits particulièrement pour l'usage prévu.

### 14. Lieu d'exécution et de juridiction

Le lieu d'exécution et de juridiction pour les droits et obligations résultant directement ou indirectement du contrat est Spreitenbach/Suisse.

**N. BUCHER AG**  
Spreitenbach/Suisse, Juillet 2007